

CIRCULAIRE DE RENTREE 2019

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Votre fille, votre fils est admis(e) au lycée des métiers Saint-Genès

Nous vous en félicitons.

Vous avez fait le choix d'offrir à votre jeune une scolarité dans un établissement Lasallien, sous tutelle des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Ensemble, par association, parents, jeunes et responsables du lycée, nous avons cette mission commune de mettre votre jeune au centre du dispositif, pour mener au mieux ces trois missions :

- Sa réussite aux examens
- Son insertion professionnelle
- Son insertion dans la société.

Vous trouverez dans cette circulaire de rentrée les informations de l'organisation de la rentrée 2019 et sur différents points.

Le directeur du lycée des métiers
Pierre-André DUBOIS

Rentrée des élèves			
Lundi 02 septembre 2019	De 9h30 à 12h00 (après-midi libérée)	Rentrée des Primo-arrivants <ul style="list-style-type: none"> • 2nde Bac Pro • 1^{ère} année CAP 	RDV à l'auditorium
	De 14h00 à 16h	Rentrée des classes <ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} année CAP • 1^{ère} Bac Pro • Tle Bac Pro 	RDV dans le hall du lycée

Horaire Journalier

Matin 08 h 10 / 12 h 05
Après-midi 13 h 30 / 17 h 25

Attention nouveaux horaire rentrée 2019

Les contacts

Accueil 05 56 33 84 84
Secrétariat 05 56 33 62 10
Vie scolaire Lycée des Métiers 05 56 33 84 83

Un site internet : www.saint-genes.com

Un site d'information : www.ecoledirecte.com les codes vous seront communiqués à la rentrée. Vous recevrez un code parent et un code élève. Pour les problèmes liés à école directe, vous devez contacter le secrétariat.

Documents de rentrée

Les différents documents liés à la rentrée sont déjà sur notre site www.saint-genes.com dans la rubrique LYCEE DES METIERS / DOCUMENTS DE RENTREE

- Circulaire générale de rentrée
- Liste de fournitures
- Premiers équipements professionnels

Stages

Tous les documents (conventions, calendrier, courriers) relatifs aux stages sont accessibles sur le site : www.saint-genes.com dans la rubrique LYCEE DES METIERS / DOCUMENTS DE RENTREE

Manuels scolaires

Les manuels scolaires sont gérés par l'APEL. Ils sont à commander sur [https:// www.bourseauxlivres-apel-stgenesbx.fr/](https://www.bourseauxlivres-apel-stgenesbx.fr/)

Premiers équipements professionnels (classe de 2nde bac pro)

En fonction des classes, une tenue vestimentaire spécifique de sécurité est exigée avec un ensemble d'outillage. Pour les classes entrantes, la commande du matériel professionnel est obligatoire par l'intermédiaire de l'établissement. Une partie du montant est prise en charge par la région. Le restant est à la charge des familles. Pour

obtenir le matériel, le paiement par chèque sera obligatoire. La démarche est expliquée dans le document Equipement Professionnel sur le site internet du lycée LYCEE DES METIERS / DOCUMENTS DE RENTREE.

Certificat de scolarité

Les certificats de scolarité seront disponibles sur le site www.saint-genes.com le jour de la rentrée.

Facturation

Les factures seront disponibles sur Ecole Directe avec le code Parent.

Carte Lycée

Remis aux élèves au début de l'année scolaire. Vous devez la posséder pour rentrer dans Saint-Genès et pour manger au self. En cas de perte, une participation de 5 euros sera demandée aux familles.

Repas occasionnel

Pour les externes, ils peuvent recharger une carte pour les repas occasionnels (6,90 euros) à l'économat ou plus facilement via école directe.

Tenue d'E.P.S.

La tenue de sport est obligatoire : sacs et chaussures de sport (baskets), nécessaire de toilette, survêtement, tee-shirt et short.

Communication

Par souci de respect et d'environnement, nous essaierons d'envoyer un minimum de papier par la poste, mais privilégierons l'utilisation d'école directe, merci de votre compréhension.

Réunion de parents

Réunion d'information en début d'année

Réunion d'orientation

Rencontre individualisée : parents – professeurs – élève

Parking accès lycée

L'accès au parking du lycée n'est pas autorisé aux voitures des élèves et des alternants.

L'accès au parking des deux roues se fait par côté rue Saint-Genès.

L'entrée des élèves est possible par Saint Genès et Cours de l'Argonne (arrêt de Tram Bergonié).

Activités pédagogiques

Les activités pédagogiques, culturelles, sportives ou éducatives organisées par l'établissement peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur du lycée. **Elles ont un caractère obligatoire et peuvent impliquer une contribution financière complémentaire demandée à la famille au préalable.**

Responsabilité

Les parents sont priés de veiller à ce que les élèves ne soient pas porteurs de sommes d'argent importantes, ni détenteurs d'objets de valeur qui risquent d'être source de convoitise et éventuellement de vols (vêtements de marque, lecteur numérique, téléphone portable...)



La Direction du lycée décline toute responsabilité en ce qui concerne le vol et les détériorations causés aux « deux roues » et, d'une façon générale, à tous les objets des élèves et des alternants pendant leur présence au lycée. L'assurance du lycée ne couvre pas les vols et les détériorations.